

COMPTE- RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2016

Le 5 février 2016 à 20 heures 30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire
Sous la présidence de Mme le Maire Marie-José RICO-TERRAL.

Étaient présents : Monsieur JACQUEMOND Jean-Luc, Monsieur GAUER Jacques, Monsieur NOUVEL Benoit, Monsieur OLIVIER Serge, Madame ROQUES Céline, Madame PERROUD Martine, Monsieur CREBASSA Bruno, Madame MARC Brigitte, Monsieur NOUVEL Michel, Monsieur BRU Christophe.

A été nommée secrétaire de séance : Madame PERROUD Martine

ORDRE DU JOUR

- Débat d'orientation budgétaire
- Demande DETR (dotation équipement territoires ruraux) pour réaménagement et agrandissement Ecole
- Convention Aveyron Ingénierie pour réfection passerelle Laroque
- Demande aide Adour Garonne pour dossier fuites eau
- Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) rentrée 2016
- Délibération location temporaire du studio de Laroque
- Questions diverses

1 – Débat d'orientation budgétaire

Plusieurs axes d'investissements ont été définis et votés à l'unanimité par le Conseil Municipal afin de présenter les grandes orientations budgétaires qui seront fixées lors du budget 2016.

→ Dépenses

- Travaux d'extension de l'école
- Dégâts orages (enlèvement des gravats Laroque)
- Chemin du camping
- Remise en état du lavoir de la Graverie
- Réparation de la toiture de la bibliothèque

→ Recettes

- Vente du bâtiment de l'ancienne poste

2 – Demande DETR pour réaménagement et agrandissement de l'école

La dotation équipement territoires ruraux (DETR) a pour objectif de financer les opérations d'investissement ainsi que les projets dans le domaine Economique, Social, environnemental et Touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Pour ce faire, un dossier de demande de subvention au titre de la DETR a été constitué et sera adressé à la Préfecture.

Le Conseil Municipal a délibéré et voté à l'unanimité la transmission de ce dossier auprès de la Préfecture.

3 – Convention Aveyron Ingénierie pour réfection passerelle Laroque

Une convention sera signée avec Aveyron Ingénierie pour une étude de faisabilité concernant les travaux de la passerelle de Laroque.

Cette étude s'attache à vérifier que le projet soit techniquement faisable et économiquement viable. Voté à l'unanimité.

4 – Demande aide Adour Garonne pour dossier fuites eau

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'établissement d'un dossier de demande de subventions auprès de l'Agence Adour Garonne pour les recherches et réparations des fuites eau.

5 – Regroupement Pédagogique Intercommunal entrée 2016

Les regroupements Pédagogiques Intercommunaux permettent à plusieurs communes, notamment en milieu rural, de réunir leurs effectifs afin de maintenir leurs écoles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté par 10 voix favorables et 1 abstention le regroupement Pédagogique Intercommunal avec BRUSQUE et CENOMES.

6 – Location temporaire du studio de Laroque

Afin d'accompagner une administrée en difficultés, le Conseil Municipal a délibéré et voté à l'unanimité, la proposition de la location temporaire du studio de Laroque pour un montant mensuel de 200 €

7 – Questions diverses

A– Subventions

Des subventions seront accordées en 2016, il en découle la liste suivante :

- La pêche Laroque / Fayet
- Comité des fêtes de Fayet
- Les pompiers
- APE (école)

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22 h 00.

Martine PERROUD